

10 milliards d'euros d'investissements pour la chaleur renouvelable en France ?

Pour la chaleur renouvelable, du fait d'un retard accumulé, atteindre les objectifs en matière d'EnR supposerait, pour la France, que l'accroissement de production annuelle d'énergie à réaliser d'ici 2020 soit « sept fois » ce qu'il a été entre 2005 et 2011. C'est ce que vient d'estimer un rapport de la Cour des comptes, qui juge que l'atteinte de tels objectifs « apparaît difficile ». Le rapport estime à quelque 10 000 millions d'euros les investissements supplémentaires de la France nécessaires, sur la période 2005-2020, pour atteindre les objectifs du Paquet Energie-Climat en matière de chaleur renouvelable. La Cour des comptes estime que les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs 2020 de la France en matière de chaleur renouvelable pourraient être de :

- 1 136 à 1 462 €/m² pour le solaire thermique,
- 1 500 à 3 900 €/kW pour la production de chaleur par géothermie profonde,
- 500 à 1800 €/kW pour les PAC géothermiques collectives,
- 700 à 1080 €/kW pour les PAC individuelles,
- 150 à 350 €/kW pour les appareils indépendants domestiques de chauffage au bois,
- 250 à 600 €/kW pour le chauffage central domestique au bois,
- 800 à 1700 €/kW pour le chauffage collectif à biomasse (avec ou sans réseau de chaleur),
- 2 500 à 6 500 €/kWe pour la cogénération biomasse

Génie climatique : salaires et embauches plutôt stables en 2014

Pour 2014, dans le secteur du génie climatique ou électrique et de la maintenance multitechnique, les rémunérations devraient rester stables dans l'ensemble par rapport à 2013, et « on ne prévoit pas d'embellie particulière en termes d'embauches ». C'est ce que pronostique une récente étude du cabinet de recrutement Hays. Dans ce secteur, « la majorité des recrutements aujourd'hui nous est confiée dans le cadre de remplacements, et relativement peu dans le cadre de pur développement », indique l'étude, qui observe également que, particulièrement hors Ile-de-France, les process de recrutement ont souvent tendance à « s'allonger dans le temps ». Les bureaux d'études prennent désormais plusieurs mois avant de conclure un recrutement, précise-t-on. Cela s'explique par une exigence toujours grandissante des recruteurs. L'étude constate aussi une tendance, « nouvelle », au recrutement de profils débutants. En matière d'embauches, « l'Ile-de-France représente la plus grosse part des recrutements en termes de volumétrie, même si le marché reste tendu », analyse l'étude, qui ajoute que, hors Ile-de-France, « le manque de collaborateurs au sein des grands groupes est contourné par le recours à la mobilité interne, les majors du bâtiment ayant aujourd'hui pour mot d'ordre de privilégier cette solution et de n'externaliser les recrutements qu'en dernier recours ».

L'étude explique, par ailleurs, que « la hausse du coût de la vie pousse les profils Junior à être plus attentifs et exigeants concernant leur niveau de rémunération ». Les entreprises, quand cela leur est possible, font preuve de souplesse pour ces profils uniquement, mais, globalement, les rémunérations sont stables à tous les niveaux de postes, ajoute-t-on. Seuls les profils rares ou des postes en pénurie bénéficient logiquement des rémunérations les plus élevées. Au total, les « profils les plus recherchés » sont les ingénieurs expérimentés en maîtrise d'œuvre, ainsi que les chargés d'affaires en installation. En CVC, un besoin persiste sur les profils d'ingénieurs techniques disposant d'au minimum cinq ans d'expérience, précise-t-on chez Hays, où l'on indique également que les profils de techniciens d'études sont « de plus en plus recherchés pour leur expérience alliée à un faible coût ».

D'une façon générale, « le nombre d'embauches des candidats expérimentés issus de l'ingénierie et de l'installation reste particulièrement important, en région parisienne notamment », observe l'étude, qui, par ailleurs, prévoit que, dès le premier trimestre 2014, les entreprises du secteur « devraient avoir des besoins accrus sur des fonctions plus « près du terrain ». Nous aurons donc une augmentation des recrutements pour les profils de chef de chantier, de conducteur de travaux et de technicien de maintenance, pronostique-t-on. L'étude indique, d'autre part, que l'Ecole polytechnique de l'Université de Nantes figure parmi « les écoles références » des clients de Hays à la recherche d'ingénieurs en chauffage, climatisation et ventilation. En ce qui concerne les DUT et les BTS, ajoute-t-on, « sont reconnus par les acteurs du secteur » : l'IUT de Marne-la-Vallée, l'école Maximilien Perret d'Alfortville, les formations du type Fluides & Energies, le DUT de génie thermique, l'UTC (de Compiègne) et les BTS Génie thermique et Froid & Climatisation.

Par ailleurs, l'étude remarque que, entre les bureaux d'études, « la concurrence acharnée fait baisser les prix ». Coté installateurs, également, « les prix sont très tendus et ont chuté à un niveau relativement bas », indique-t-on. Certaines sociétés n'ont pas pu tenir et ont fermé dans l'année, et cela va mener, à terme, à une « épuration » du marché, ce qui permettra sans doute une hausse des prix dans les années à venir, poursuit-on.

Voici les grilles de rémunération (en kilos euros annuels bruts, hors éléments variables et avantages en nature) constatées par Hays sur les marchés français du génie climatique et de la maintenance multitechnique, en fonction du nombre d'années d'expérience, le premier chiffre indiquant le niveau bas des rémunérations pratiquées, le second leur niveau haut :

- conducteur de travaux : 32/35 (0 à 3 ans), 35/38 (3 à 5 ans), 38/42 (5 à 8 ans), 42/50 (plus de 8 ans),
- ingénieur d'études : 31/38 (0 à 3 ans), 38/45 (3 à 5 ans), 45/55 (5 à 8 ans), 55/75 (plus de 8 ans),
- technicien d'études : 24/28 (0 à 3 ans), 28/34 (3 à 5 ans), 34/38 (5 à 8 ans), 38/40 (plus de 8 ans),
- spécialiste en étude de prix : 28/33 (0 à 3 ans), 33/37 (3 à 5 ans), 37/42 (5 à 8 ans), 42/50 (plus de 8 ans),
- dessinateur / projeteur : 22/28 (0 à 3 ans), 28/32 (3 à 5 ans), 32/36 (5 à 8 ans), 36/40 (plus de 8 ans),
- chef d'équipe : 23/26 (3 à 5 ans), 26/30 (5 à 8 ans), 30/34 (plus de 8 ans),
- technicien de maintenance : 18/22 (0 à 3 ans), 22/26 (3 à 5 ans), 26/30 (5 à 8 ans), 30/35 (plus de 8 ans),
- frigoriste : 18/22 (0 à 3 ans), 22/26 (3 à 5 ans), 26/30 (5 à 8 ans), 30/32 (plus de 8 ans).

- **EN BREF.** L'Insee vient d'indiquer que, en 2013, les prix du fioul domestique ont baissé de 3,1% (contre + 9,6 % en 2012), tandis que ceux du gaz de ville augmentaient de 3,9% (contre + 7,1%) et ceux de l'électricité de 6,5% (contre + 3,1%).